

29 AVR. 2021

SMBV MIDOUR-DOUZE
MAIRIE – PLACE DU COLONEL PARISOT
32290 AIGNAN

Sous-Préfecture de MIRANDE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt et un, le quinze avril à 20h30, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de MANCIET (Gers), sur convocation du 06 avril 2021, sous la présidence de M. CHANUT Michel.

Etaient présents : MM. CHANUT Michel, BONNAFONT Olivier, PELLEPORT Patrick, LABROUCHE Jean-Bernard, MAZZARON Patrick, LAPORTE Régis, RAMAJO Sébastien, LABURTHE Michel, SARRAUTE Gilles, PRENERON Laurent, FAGET Philippe, CAZADIS Daniel, LUIS Bernard, LAFFONT Arnel, GARROUSIA Jean-Luc, PEFFAU Philippe, DOUBRERE Jean-Paul, PERE Jean-François, SUS Jean-Marc, LEFAIX Christian, COURALET Guillaume, DUCOS Philippe, MENACQ Bernard, CHEZE Maximilien SAINT-BLANCARD Claude, GARBAY Stéphane, LEYMARIE Thierry, GARCIA Antoine, DROUARD Jean-Claude, LAFFARGUE Michel, DUFAU Franck, LAMOTHE Aurélien, BRAGAGNOLO Michel, BISET Patrick, LACOURT Clémence, BARRAIL Bernard, FOURCADE Jacques, BARRAIL Gérard, VOLPATO Bernard, LAFFITTE Jean-Pascal, PAGES Lilian, SUS Florian, LEFEBVRE Alain

Absents excusés : Mme LAFONTANG Hélène qui a donné procuration, MM. DUBOR Chantal, GROS Gislhain, TASTET Denis, MAUPOME Pascal, AURENSAN Philippe

Absents : MM. PAVAN Stéphane, GENEST Charles, CESAR Philippe, PANDELE Bernard, REMAZEILLES Patrick, DARTIGUE Christian, SAINT-MARTIN Marc, MAGNE Jérôme, CARRERE Fabrice, ROMA Jean-Pierre, MOULIE Ludovic, LACOSTE David, DUCAMIN Serge, BUSQUET Philippe, CASSIN Fabien, FRANCHETTO Jean-Claude, DUPOUY Claude, DANDO Xavier, FOURGEROUSSE François

Secrétaire de séance : PEFFAU Philippe

DÉLIBÉRATION N° 2021-10 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020

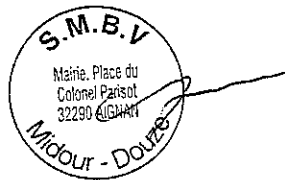
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que tout est régulier.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire.
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

L'assemblée délibérante déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2020** par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme,
A AIGNAN, le 19 avril 2021
Le Président,
CHANUT Michel



Membres en exercice : 68
Présents : 43
Votants : 44

Pour : 44 Contre : 0 Abstentions : 0

Séance du 15 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le quinze mars à 20h30, l'Assemblée délibérante de ce EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHANUT Michel

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
68	43	44
		Pour : 44
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MM. CHANUT Michel, BONNAFONT Olivier, PELLEPORT Patrick, LABROUCHE Jean-Bernard, MAZZARON Patrick, LAPORTE Régis, RAMAJO Sébastien, LABURTHE Michel, SARRAUTE Gilles, PRENERON Laurent, FAGET Philippe, CAZADIS Daniel, LUIS Bernard, LAFFONT Armel, GARROUSIA Jean-Luc, PEFFAL Philippe, DOUBRERE Jean-Paul, PERE Jean-François, SUS Jean-Marc, LEFAD Christian, COURALET Guillaume, DUCOS Philippe, MENACQ Bernard, CHEZE Maximilien, SAINT-BLANCARD Claude, GARBAY Stéphane, LEYMARIE Thierry, GARCIA Antoine, DROUARD Jean-Claude, LAFFARGUE Michel, DUFAU Franck, LAMOTHE Aurélien, BRAGAGNOLO Michel, BISET Patrick, LACOURT Clémence, BARRAIL Bernard, FOURCADE Jacques, BARRAIL Gérard, VOLPATO Bernard, LAFFITTE Jean-Pascal, PAGES Lilian, SUS Florian, LEFEBVRE Alain

Date de la convocation
06 avril 2021

Procurator(s) :

Mme LAFONTANG Héléne

Date d'affichage
06 avril 2021

Etai(en)t absent(s) :

MM. PAVAN Stéphane, GENEST Charles, CESAR Philippe, PANDELE Bernard, REMAZEILLES Patrick, DARTIGUE Christian, SAINT-MARTIN Marc, MAGNE Jérôme, CARRERE Fabrice, ROMA Jean-Pierre, MOULIE Ludovic, LACOSTE David, DUCAMIN Serge, BUSQUET Philippe, CASSIN Fabien, FRANCHETT Jean-Claude, DUPOUY Claude, DANDO Xavier, FOURGEROUSSE François

Etai(en)t excusé(s) :

Mme LAFONTANG Héléne qui a donné procuration, MM. DUBOR Chantal, GROG Gishain, TASTET Denis, MAUPOME Pascal, AURENSAN Philippe

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

19 avril 2021

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. PEFFAU Philippe

et publication du

19 avril 2021

AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Délibération n° DE-2021-12

Le Comité Syndical, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 le quinze avril deux mille vingt-et-un

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	11 215,55
- un excédent reporté de :	384 851,93
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	396 067,48
- un excédent d'investissement de :	73 121,36
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	73 121,36

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	396 067,48
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	396 067,48
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	73 121,36

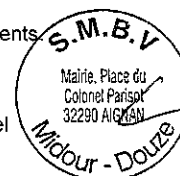
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MANCIET

Le Président, CHANUT Michel



COURRIER ARRIVEE LE
29 AVR. 2021
Sous-Préfecture de MIRANDE

Séance du 15 avril 2021

L'an deux-mille vingt et un, le quinze avril à 20h30, l'Assemblée délibérante de ce EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHANUT Michel

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
68	43	43
		Pour : 43
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MM. CHANUT Michel, BONNAFONT Olivier, PELLEPORT Patrick, LABROUCHI Jean-Bernard, MAZZARON Patrick, LAPORTE Régis, RAMAJO Sébastien, LABURTHE Michel, SARRAUTE Gilles, PRENERON Laurent, FAGET Philippe, CAZADIS Daniel, LUIS Bernard, LAFFONT Armel, GARROUSIA Jean-Luc, PEFFAL Philippe, DOUBRERE Jean-Paul, PERE Jean-François, SUS Jean-Marc, LEFAD Christian, COURALET Guillaume, DUCOS Philippe, MENACQ Bernard, CHEZI Maximilien, SAINT-BLANCARD Claude, GARBAY Stéphane, LEYMARIE Thierry, GARCIA Antoine, DROUARD Jean-Claude, LAFFARGUE Michel, DUFAU Franck, LAMOTHE Aurélien, BRAGAGNOLO Michel, BISET Patrick, LACOURT Clémence, BARRAIL Bernard, FOURCADE Jacques, BARRAIL Gérard, VOLPATO Bernard, LAFFITTE Jean-Pascal, PAGES Lilian, SUS Florian, LEFEBVRE Alain

Date de la convocation
06 avril 2021

Procurator(s) :

Mme LAFONTANG Héléne

Date d'affichage
06 avril 2021

Etai(en)t absent(s) :

MM. PAVAN Stéphane, GENEST Charles, CESAR Philippe, PANDELE Bernard, REMAZEILLES Patrick, DARTIGUE Christian, SAINT-MARTIN Marc, MAGNE Jérôme, CARRERE Fabrice, ROMA Jean-Pierre, MOULIE Ludovic, LACOSTE Davic, DUCAMIN Serge, BUSQUET Philippe, CASSIN Fabien, FRANCHETTC Jean-Claude, DUPOUY Claude, DANDO Xavier, FOURGEROUSSE François

Etai(en)t excusé(s) :

Mme LAFONTANG Héléne qui a donné procuration, MM. DUBOR Chantal, GROG Gishain, TASTET Denis, MAUPOME Pascal, AURENSAN Philippe

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. PEFFAUT Philippe

19 avril 2021

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

et publication du

19 avril 2021

Délibération n° DE-2021-11

Hors de la présence de Monsieur CHANUT Michel, le Comité syndical siégeant sous la présidence de M. DROUARD Jean-Claude,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	310 000,00
	Réalisé :	2 919,98
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	310 000,00
	Réalisé :	76 041,34
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	497 032,53
	Réalisé :	91 600,99
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	497 032,53
	Réalisé :	487 668,47
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	73 121,36
Fonctionnement :	396 067,48
Résultat global :	469 188,84

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

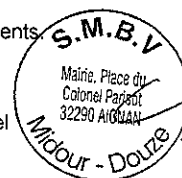
Le Président, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MANCIET

Le Président, CHANUT Michel



COURRIER ARRIVEE LE
29 AVR. 2021
Sous-Préfecture de MIRANDE

Séance du 15 avril 2021

L'an deux-mille vingt et un, le quinze avril à 20h30, l'Assemblée délibérante de ce EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHANUT Michel

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
68	43	44
		Pour : 44
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MM. CHANUT Michel, BONNAFONT Olivier, PELLEPORT Patrick, LABROUCHE Jean-Bernard, MAZZARON Patrick, LAPORTE Régis, RAMAJO Sébastien, LABURTHE Michel, SARRAUTE Gilles, PRENERON Laurent, FAGET Philippe, CAZADIS Daniel, LUIS Bernard, LAFFONT Armel, GARROUSIA Jean-Luc, PEFFAL Philippe, DOUBRERE Jean-Paul, PERE Jean-François, SUS Jean-Marc, LEFAY Christian, COURALET Guillaume, DUCOS Philippe, MENACQ Bernard, CHEZE Maximilien, SAINT-BLANCARD Claude, GARBAY Stéphane, LEYMARIE Thierry, GARCIA Antoine, DROUARD Jean-Claude, LAFFARGUE Michel, DUFAU Franck, LAMOTHE Aurélien, BRAGAGNOLO Michel, BISET Patrick, LACOURT Clémence, BARRAIL Bernard, FOURCADE Jacques, BARRAIL Gérard, VOLPATO Bernard, LAFFITTE Jean-Pascal, PAGES Lilian, SUS Florian, LEFEBVRE Alain

Date de la convocation
06 avril 2021

Procuration(s) :

Mme LAFONTANG Hélène

Date d'affichage
06 avril 2021

Etai(en)t absent(s) :

MM. PAVAN Stéphane, GENEST Charles, CESAR Philippe, PANDELE Bernard, REMAZEILLES Patrick, DARTIGUE Christian, SAINT-MARTIN Marc, MAGNE Jérôme, CARRERE Fabrice, ROMA Jean-Pierre, MOULIE Ludovic, LACOSTE David, DUCAMIN Serge, BUSQUET Philippe, CASSIN Fabien, FRANCHETT Jean-Claude, DUPOUY Claude, DANDO Xavier, FOURGEROUSSE François

Etai(en)t excusé(s) :

Mme LAFONTANG Hélène qui a donné procuration, MM. DUBOR Chantal, GROG Gishain, TASTET Denis, MAUPOME Pascal, AURENSAN Philippe

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

21 avril 2021

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. PEFFAUT Philippe

et publication du

21 avril 2021

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Délibération n° 2021-13

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses : 349 499,01

Recettes : 349 499,01

Fonctionnement

Dépenses : 521 468,48

Recettes : 521 468,48

Pour rappel, total budget :

Investissement			
Dépenses	:	349 499,01	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	349 499,01	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement			
Dépenses	:	521 468,48	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	521 468,48	(dont 0,00 de RAR)

COURRIER ARRIVEE LE
29 AVR. 2021
Sous-Préfecture de MIRANDE

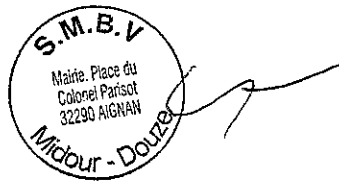
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MANCIET

Le Président, CHANUT Michel



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt et un, le quinze avril à 20h30, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de MANCIET (Gers), sur convocation du 06 avril 2021, sous la présidence de M. CHANUT Michel.

Etaient présents : MM. CHANUT Michel, BONNAFONT Olivier, PELLEPORT Patrick, LABROUCHE Jean-Bernard, MAZZARON Patrick, LAPORTE Régis, RAMAJO Sébastien, LABURTHE Michel, SARRAUTE Gilles, PRENERON Laurent, FAGET Philippe, CAZADIS Daniel, LUIS Bernard, LAFFONT Arnel, GARROUSIA Jean-Luc, PEFFAU Philippe, DOUBRERE Jean-Paul, PERE Jean-François, SUS Jean-Marc, LEFAIX Christian, COURALET Guillaume, DUCOS Philippe, MENACQ Bernard, CHEZE Maximilien SAINT-BLANCARD Claude, GARBAY Stéphane, LEYMARIE Thierry, GARCIA Antoine, DROUARD Jean-Claude, LAFFARGUE Michel, DUFAU Franck, LAMOTHE Aurélien, BRAGAGNOLO Michel, BISET Patrick, LACOURT Clémence, BARRAIL Bernard, FOURCADE Jacques, BARRAIL Gérard, VOLPATO Bernard, LAFFITTE Jean-Pascal, PAGES Lilian, SUS Florian, LEFEBVRE Alain

Absents excusés : Mme LAFONTANG Hélène qui a donné procuration, MM. DUBOR Chantal, GROS Gislhain, TASTET Denis, MAUPOME Pascal, AURENSAN Philippe

Absents : MM. PAVAN Stéphane, GENEST Charles, CESAR Philippe, PANDELE Bernard, REMAZEILLES Patrick, DARTIGUE Christian, SAINT-MARTIN Marc, MAGNE Jérôme, CARRERE Fabrice, ROMA Jean-Pierre, MOULIE Ludovic, LACOSTE David, DUCAMIN Serge, BUSQUET Philippe, CASSIN Fabien, FRANCHETTO Jean-Claude, DUPOUY Claude, DANDO Xavier, FOURGEROUSSE François

Secrétaire de séance : PEFFAU Philippe

DÉLIBÉRATION N° 2021-14 : ETUDE INONDATION / RUISSELLEMENT

Dans le cadre de la compétence GEMAPI, le syndicat doit recenser les habitations, quartiers, susceptibles d'être impactés par du ruissellement et/ou coulées de boues en fonction de l'intensité de la pluie.

Pour ce faire, le syndicat va faire appel à un bureau d'études pour cette mission.

Estimatif de l'étude : 16 666.00 € HT soit 20 000 € TTC

Plan de financement

AEAG : 40%

CD32 : 20%

Autofinancement SMBV : 40 %

Le comité syndical autorise le Président à solliciter les aides

Le comité syndical autorise le Président à lancer l'étude

COURRIER ARRIVEE LE

29 AVR. 2021

Sous-Préfecture de MIRANDE

Pour extrait conforme,
A AIGNAN, le 21 avril 2021
Le Président,
CHANUT Michel



Membres en exercice : 68

Présents : 43

Votants : 44

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 0